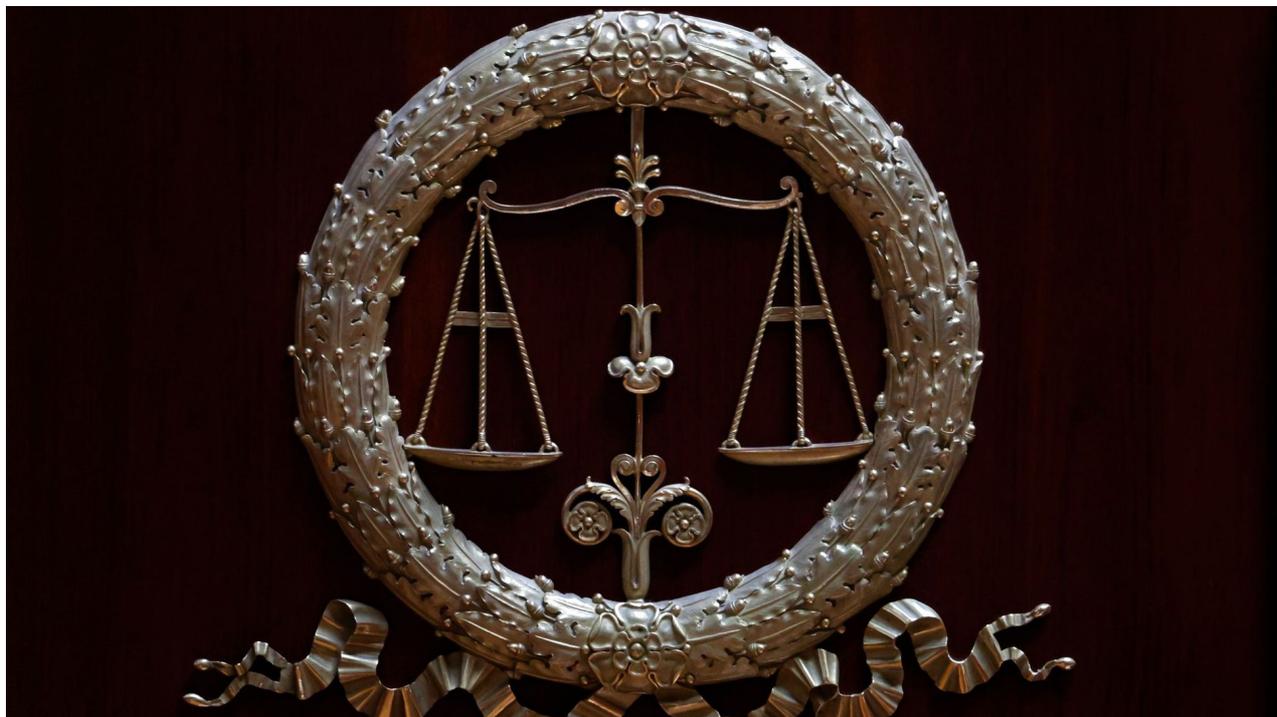


# La corruption, oubliée du quinquennat Macron

 [lexpress.fr/actualite/societe/la-corruption-oubliee-du-quinquennat-macron\\_2162877.html](https://www.lexpress.fr/actualite/societe/la-corruption-oubliee-du-quinquennat-macron_2162877.html)

24 novembre 2021



AFP

Par Étienne Girard

Publié le 24/11/2021 à 15:00

Dans l'hebdo du 25 novembre

"La France est assez mal positionnée dans certains classements internationaux", alerte Didier Migaud, le président de la Haute autorité pour la transparence de la vie publique, dans *Le Monde*. Une fois n'est pas coutume, il n'est pas question du niveau de nos élèves en maths, mais de notre activité en matière de lutte contre la corruption. Le thème devrait pourtant intéresser au premier chef nos gouvernants : nous vivons dans un pays où les deux premiers présidents de la République du XXI<sup>e</sup> siècle, Jacques Chirac et Nicolas Sarkozy, ont été condamnés pour des délits de ce type.

Seuls 9% des Français font confiance aux partis politiques, contre 88% qui s'en méfient, selon une enquête Cevipof de janvier 2019. A la faveur de l'affaire Fillon, le sujet avait été largement abordé pendant la campagne présidentielle de 2017. Et puis il a été oublié.

Plusieurs réformes récentes pourraient rendre plus difficiles la répression de la corruption. Il y a le relèvement des seuils de passation de marché public, ces montants à partir desquels des appels d'offres doivent être organisés quand une institution a recours à un prestataire. Ils étaient de 15 000 euros en 2015, la majorité d'Emmanuel Macron les a passés à 40 000 euros. Le récent projet de loi "pour la confiance dans l'institution

judiciaire" limite, lui, à deux ans le temps d'une enquête préliminaire. Ce qui rendra plus difficile la lutte contre la délinquance en col blanc, a pointé Jean-François Bohnert, le patron du Parquet national financier. Problématique.



L'application L'Express

Pour suivre l'analyse et le décryptage où que vous soyez



Télécharger l'app